

Monnaie, séparation marchande et rapport salarial¹

André Orléan

Au fondement de la réflexion que cet article se propose de présenter, on trouve l'hypothèse selon laquelle il convient impérativement de distinguer entre rapport marchand et rapport salarial. On sait que cette conception théorique issue du marxisme s'oppose aux approches économiques usuelles qui *a contrario* ne voient dans le rapport salarial qu'une simple relation marchande, celle qui se noue à l'occasion des achats et ventes de la force de travail, de telle sorte qu'il suffirait d'invoquer la loi commune des marchandises, la loi de l'offre et de la demande, pour en élucider toutes les déterminations. Le modèle d'équilibre général walrassien illustre cette démarche à la perfection : le travail y apparaît comme une marchandise si banale, si semblable aux autres, qu'à aucun moment, il n'est même nécessaire d'en signaler la présence. Rien ne la distingue de la marchandise la plus commune. Si cette analyse construit un cadre de réflexion économe en concepts, elle trouve cependant ses limites lorsqu'il s'agit de penser la spécificité du capitalisme. En effet, *stricto sensu*, elle ne connaît que des économies marchandes² et, en conséquence, elle fait du terme « capitalisme » un usage le plus souvent abusif ou inapproprié. Il en va tout autrement pour le marxisme et, à sa suite, la théorie de la régulation³ qui font jouer à la distinction entre rapport marchand et rapport salarial, entre production marchande et production capitaliste, le rôle d'un énoncé fondateur.

Pour le dire simplement, au cœur de la conception marxiste du rapport marchand, on trouve l'idée d'une production décentralisée mise en œuvre par des centres de décision indépendants les uns des autres, conformément à des choix et des perspectives stratégiques autonomes, ce qui suppose un état déjà avancé de la division du travail. Dans une telle structure sociale, les produits prennent la forme de marchandises s'affrontant sur le marché pour faire

¹ Une version corrigée du présent texte est paru dans l'ouvrage collectif *Conflits et pouvoirs dans les institutions du capitalisme*, sous la direction de Frédéric Lordon aux Presses de la Fondation des Sciences Politiques, Domaine « Gouvernances », 2008, 55-87.

² De manière révélatrice, le *New Palgrave* définit le capitalisme de la manière suivante : « Capitalism is often called *market society* by economists ».

³ Voir, par exemple, l'introduction de Boyer (2004).

reconnaître leur valeur d'échange. En conséquence, la logique marchande exerce une grande influence sur l'activité productive puisque, sans cesse, elle la travaille en profondeur aux fins de la mettre en conformité avec les exigences du marché. Cependant, aux yeux de Marx, son impact sur la production s'arrête à ce souci constant pour la valeur d'échange. En particulier, et ce point est tout à fait fondamental, le rapport marchand ne dit rien quant au mode spécifique de production⁴ des marchandises (esclavagisme, féodalité, capitalisme, ...). Pour cette raison, on peut dire que ce concept est doublement abstrait : abstrait non seulement parce que concept, mais également en tant qu'il exprime une réalité elle-même intrinsèquement abstraite, à savoir une économie pour laquelle les rapports de production n'ont pas été spécifiés. Ainsi, dans un livre récent consacré à la société romaine du second siècle de notre ère, Aldo Schiavone⁵ montre-t-il qu'elle possède une économie extrêmement développée du point de vue marchand, c'est-à-dire quant à la profusion des biens disponibles, à l'étendue des espaces de circulation et à l'abondance des capitaux commerciaux, alors même qu'elle repose entièrement sur un mode de production esclavagiste et y trouve ses limites. Aussi, même si assurément c'est bien dans le cadre du capitalisme que la marchandise connaît son plein épanouissement, cela ne doit pas nous faire oublier l'importance théorique de distinguer conceptuellement entre logique marchande et logique capitaliste. En aucun cas, l'avènement du capitalisme ne peut se penser comme découlant naturellement de l'extension des rapports marchands. Il existe entre ces deux réalités une solution de continuité. En tant qu'il est compatible avec une vaste gamme de modes de production, le rapport marchand peut être dit « vide de rapport de production ». Toute l'interrogation d'Aldo Schiavone porte précisément sur le paradoxe d'une économie romaine, extraordinairement évoluée du point de vue de la circulation des marchandises, mais pourtant incapable de développer l'usage productif des machines, en raison même de son fort appui sur les rapports de production esclavagistes, ce qui la conduisit à une désolante stagnation technologique.

⁴ Que le rapport marchand soit compatible avec des modes de production très divers (esclavage, féodalité, capitalisme, ...) se retrouve chez Marx à de nombreux endroits. À titre d'exemple : « ... circulation des marchandises et production des marchandises sont des phénomènes qui appartiennent aux modes de production les plus différents, quoique dans une mesure et une portée qui ne sont pas les mêmes. On ne sait donc encore rien de la différence spécifique des modes de production, et on ne peut les juger, si l'on ne connaît que les catégories abstraites de la circulation des marchandises qui leur sont communes » (*Le capital*, Livre Premier, chapitre III, note 24, p. 374). Ou encore : « Dans l'opposition entre acheteur et vendeur, la nature antagonique de la production bourgeoise s'exprime ... d'une façon si superficielle et si formelle que cette opposition appartient aussi à des formes de société pré-bourgeoises, sa seule exigence étant que les individus se rapportent les uns aux autres comme détenteurs de marchandises » (*Critique de l'économie politique*, p. 65). L'insistance de Marx sur le caractère abstrait et général des contradictions marchandes constitue une autre manière d'exprimer cette même idée, par exemple lorsqu'il écrit : « l'opposition de la marchandise et de la monnaie est la forme abstraite et générale de toutes les oppositions qu'implique le travail bourgeois » (*ibidem*, p. 66). Il s'agit d'opposer cette « forme abstraite et générale » aux formes caractéristiques de la contradiction bourgeoise, à savoir celles qui touchent directement à l'opposition entre salariés et capitalistes.

⁵ Schiavone Aldo, *L'histoire brisée. La Rome antique et l'Occident moderne*, Paris, Belin, coll. « L'antiquité au présent », 2003.

Proposer un schéma théorique qui modélise la structure marchande et explicite la manière dont s'y inscrit le rapport salarial est le but du présent article. Son enjeu conceptuel est de première grandeur pour la théorie de la régulation en raison de la place centrale qu'y occupe la dualité marchand/salariat. La ligne d'exposition qui sera suivie se déduit directement de ce qui vient d'être dit : partir du plus abstrait, le rapport marchand, pour, dans un second temps, introduire le rapport salarial. Conformément à cette analyse, nous débuterons notre réflexion (sections 1 à 4) en considérant une économie saisie exclusivement du point de vue marchand, c'est-à-dire laissant de côté tout ce qui appartient aux rapports de production. Nous montrerons que c'est là le bon niveau d'abstraction pour aborder la question monétaire. Notons qu'on trouve cette idée déjà défendue par Suzanne de Brunhoff⁶ lorsqu'elle écrit :

« Pour comprendre la monnaie dans le mode de production capitaliste, Marx juge nécessaire de commencer par l'étude de la « circulation simple », c'est-à-dire abstraite, qui seule permet de construire une théorie générale de la monnaie » (1973, p. 19).

Tel est également notre point de vue : pour penser le rapport monétaire dans toute sa généralité, il convient de partir de l'abstraction d'une économie seulement marchande, c'est-à-dire constituée uniquement de producteurs-échangistes en lutte pour l'appropriation de la valeur, ce qui signifie exclure provisoirement de l'analyse les autres différenciations sociales, en particulier celles liées aux rapports de production, du type salariés/capitalistes. Notons que ce concept d'économie marchande ne s'identifie nullement à ce que la tradition marxiste appelle « la petite production marchande ». Celle-ci désigne le plus souvent une économie marchande artisanale sans salariat. Ce que nous désignons par économie marchande est différent. Il s'agit de considérer ce qui est commun à toutes les économies marchandes, à savoir pour l'essentiel les lois de la circulation des marchandises⁷. Notons que cette conception de l'économie est proche de celle considérée spontanément par les économistes sous le terme d'économie de marchés. Pourtant la théorisation qui en sera proposée s'écarte radicalement des analyses de l'économie orthodoxe. Ce n'est que dans une cinquième et dernière section que nous nous intéresserons au rapport salarial pour montrer qu'il peut être introduit sous une forme théorique adéquate qui ne le réduise pas à un simple rapport d'échange. Encore ne s'agit-il nullement de présenter une analyse complète du rapport salarial mais plutôt de réfléchir à la manière dont ce rapport s'intègre à l'organisation monétaire. Tel est l'objet de

⁶ Suzanne de Brunhoff, *La monnaie chez Marx*, Paris, Éditions sociales, 1973.

⁷ La citation suivante de Michel de Vroey (1984) exprime cette idée avec clarté et force : « La société marchande est une construction de l'esprit ... C'est un modèle dont l'irréalisme est clairement énoncé et qui est conçu comme une abstraction préliminaire permettant une introduction progressive et graduée des différents éléments constitutifs d'un modèle complet, intégrant marchandise, rapport salarial, et ayant lui une prétention de pertinence » (124).

cette cinquième section : étudier comment s'exprime, dans l'ordre monétaire, la domination du capital. Ce sera l'occasion pour nous de présenter comment la conceptualisation générale du rapport monétaire, développée précédemment dans le cadre d'une économie marchande abstraite, peut être adaptée aux économies capitalistes.

S'il nous semble que globalement notre présentation montre une grande fidélité aux idées de Marx, il est cependant un point, il est vrai central, sur lequel nous ne suivrons pas cet auteur, à savoir l'hypothèse de la valeur travail. Cette divergence fondamentale justifie à elle seule la singularité de cette présentation, fort éloignée de celle qu'on trouve dans *Le Capital*⁸. Ce que nous conservons du marxisme est l'idée, à nos yeux fondamentale, selon laquelle il faut penser les relations sociales qui sont au fondement de l'économie marchande et du capitalisme comme étant des rapports essentiellement contradictoires, c'est-à-dire mettant en conflit des groupes sociaux. Il s'ensuit une problématique d'analyse entièrement construite autour du modèle de la *lutte pour la puissance*. Dans un tel cadre théorique, penser adéquatement tel ou tel rapport social suppose de spécifier la forme de la puissance qui lui est associée ainsi que la logique des luttes qui en gouvernent l'appropriation et l'accumulation⁹. C'est en suivant cette ligne de réflexion que ce texte abordera le rapport marchand et le rapport salarial. Dans le cas marchand, les luttes ont pour enjeu originel la définition de la monnaie et de ses règles, même si, bien entendu, elles ne s'y réduisent pas¹⁰. Il en est ainsi en raison du rôle fondamental que joue l'accès à la monnaie dans la détermination de la puissance marchande. Ou, pour le dire autrement, il en est ainsi parce que la monnaie constitue, dans l'ordre marchand, la médiation institutionnelle primordiale, celle qui structure le lien à autrui. Pour en prendre toute la mesure, il n'est que de penser à l'impact social et économique qu'ont les règles d'émission monétaire par le fait qu'elles spécifient quels groupes, et conformément à quelles conditions, ont un accès privilégié aux moyens de paiement, accès privilégié qui procure un sérieux avantage dans la lutte marchande¹¹. L'économie capitaliste nous en donnera une illustration exemplaire puisque le monnayage s'y fait contre la garantie du capital, ce qui exclut les salariés de l'initiative monétaire. Autrement dit, la domination du capital a sa traduction directe dans l'organisation du système monétaire, sans s'y réduire. Mais, pour le montrer rigoureusement, il convient de commencer par une analyse précise de la structure marchande.

⁸ Pour la même raison, cela nous conduit à nous éloigner des analyses par ailleurs fort stimulantes proposées par Suzanne de Brunhoff (1973).

⁹ Sous des terminologies différentes, la notre marxiste, la sienne spinoziste, il nous semble définir ainsi une orientation théorique proche de celle défendue par Frédéric Lordon dans son article consacré à « La métaphysique des luttes ».

¹⁰ Une fois la monnaie définie et stabilisée, la lutte marchande a pour enjeu principal d'accumuler le plus possible de cette monnaie.

¹¹ Sur ce point, on pourra lire avec intérêt le chapitre de Ramine Motamed-Nejad dans le présent ouvrage.

1. Considérations générales à propos du rapport monétaire

Avec Michel Aglietta, dans différents livres¹², nous nous sommes appliqués à démontrer que pour penser l'économie marchande, il faut partir de la monnaie, parce que la question monétaire est la question théorique essentielle, celle qui conditionne toutes les autres. C'est dans cet esprit que nous avons écrit :

« L'analyse que ce livre cherche à développer part de l'hypothèse qu'il n'est d'économie marchande que monétaire. Nous voulons dire par là que tout rapport marchand, même dans sa forme la plus élémentaire, suppose l'existence préalable de monnaie. Ou bien encore, d'une manière plus concise et directe, le rapport marchand est toujours un rapport monétaire. C'est ce que nous appellerons dorénavant "l'hypothèse monétaire" » (*La monnaie entre violence et confiance*, 2002, p. 35).

C'est là une hypothèse dont il est difficile d'exagérer l'audace dans la mesure où toutes les approches concurrentes, orthodoxes comme hétérodoxes, y compris marxistes, ont en commun de procéder à l'inverse pour penser la monnaie à partir de la marchandise. Cette dernière manière de penser est même si ancrée dans nos habitudes conceptuelles qu'il nous a semblé utile, avant d'entrer dans la rigueur de l'analyse formelle, de proposer au lecteur, dans le cadre de la présente section, quelques remarques qui lui permettront de donner un contenu intuitif à cette hypothèse énigmatique, mais pour nous centrale, de « primauté de la monnaie ».

Du côté des producteurs, il s'agit simplement de rappeler que la production des marchandises est toujours une production orientée vers la valeur abstraite, une production dont le but est l'appropriation de cette valeur et rien d'autre. Sans cette idée de valeur abstraite présente *ex ante* dans l'esprit des producteurs, il n'y aurait simplement pas d'offre de marchandises. Ou, pour le dire autrement, le concept d'une production de masse dans une économie structurée par le troc est une contradiction dans les termes¹³. Elle dénoterait de la part des producteurs une profonde incompréhension du monde réel qui les

¹² *La violence de la monnaie*, 1982 et 1984 ; *La monnaie souveraine*, 1998 ; *La monnaie entre violence et confiance*, 2002.

¹³ La question du troc est une question difficile qui demanderait d'importants développements. Soulignons simplement qu'entre le troc théorique et les phénomènes observés de troc, il peut exister des différences majeures. Pour le comprendre, on peut se reporter à l'analyse que Pépita Ould-Ahmed (2006) a consacrée au troc en Russie. Elle y montre que ce troc s'organise dans un cadre monétaire. Elle écrit, par exemple : « L'utilisation même de marchandises comme moyen d'acquittement des dettes n'est possible que parce que le rouble est l'unité de compte socialement reconnue en laquelle s'expriment ces marchandises ». On est loin d'un troc bilatéral strict faisant l'impasse sur la monnaie.

entoure, pour ne pas dire une totale irrationalité : en effet quel sens y aurait-il à produire ce qui ne peut être écoulé ? Du côté des consommateurs, il s'agit de souligner à quel point l'accès à la valeur abstraite s'impose comme la plus urgente des nécessités, celle qui prime toutes les autres parce qu'il y va de l'existence même des acteurs. On ne saurait en trouver meilleur exemple que les situations de crise durant lesquelles, pour une raison ou une autre, comme dans le cas du « *coralito* » argentin en décembre 2001, les sujets économiques se trouvent privés de leurs moyens de paiement habituels¹⁴. La réaction à une telle situation est immédiate et violente : on assiste à une ruée vers les substituts monétaires, à savoir des signes acceptés par le plus grand nombre. Il s'agit de découvrir sous quelle forme la valeur abstraite se fait connaître. Cette interrogation est pour chacun d'une urgence absolue car, faute de déterminer cette forme, l'individu se retrouve avec une valeur qui reste privée et qui ne lui permet pas d'avoir accès aux biens qui sont nécessaires à sa survie. Il se peut, dans certaines configurations, que ces substituts soient eux-mêmes des marchandises, mais c'est toujours en tant qu'elles font l'objet d'une acceptation généralisée qu'elles sont désirées, et non en tant que valeurs d'usage spécifiques, ce que nous nommerons dans ce qui suit des « biens-richeesse. »

Ce qui affleure dans ces deux situations est la thèse selon laquelle, dans une économie où la production se trouve distribuée dans les mains anonymes d'une infinité de producteurs-échangistes souverains, la relation de chacun au groupe dans son entier se construit par la médiation de la valeur abstraite. Bien évidemment, cette thèse n'est nullement étrangère à la pensée de Marx. Cependant, ce qui, à mes yeux, pose problème chez cet auteur est sa manière de penser cette valeur abstraite. Il la voit comme une « substance commune¹⁵ » aux marchandises, déjà objectivée, en l'occurrence le travail socialement nécessaire pour les produire. Cette stratégie théorique qui pense l'échange marchand comme résultant d'un principe de commensurabilité définissable *antérieurement à l'échange* n'est pas propre à Marx. Elle est commune à de nombreux courants économiques. C'est ce qu'on appelle une « théorie de la valeur¹⁶. » Si ces théories peuvent différer dans la manière dont chacune pense la valeur, il est dans leur logique propre de construire un cadre théorique au sein duquel la monnaie ne joue qu'un rôle parfaitement accessoire. En effet, la seule mobilisation du principe de valeur ne suffit-elle pas à fournir une réponse aux deux questions essentielles que pose l'échange marchand ? À la question

¹⁴ Voir dans le présent ouvrage le chapitre que Jaime Marquès Pereira consacre à cette crise.

¹⁵ Sur ce point, se reporter au chapitre « Valeur, égalité, justice, politique de Marx à Aristote et d'Aristote à nous », dans Castoriadis (1978) aux pages 249-316.

¹⁶ Une théorie de la valeur bien construite se manifeste par un système d'équations qui détermine les rapports d'échange de tous les biens sans faire intervenir la monnaie. Le système sraffaïen nous en fournit une illustration exemplaire. L'équilibre général à la Arrow-Debreu en est une autre expression. Marx lui-même, dans *Le capital*, n'utilise pas d'expression algébrique mais les schémas de reproduction du livre II sont de ce type. On trouvera un tel système d'équations dans un cadre marxiste chez Michel Aglietta (1997) aux pages 57-58.

« Pourquoi les biens s'échangent-ils ? », cette théorie répond : « Parce qu'ils contiennent de la valeur » tandis qu'à la question : « Selon quel rapport les biens s'échangent-ils ? », elle répond « Selon le rapport de leurs valeurs ». En conséquence, la monnaie ne s'y introduit qu'après coup, c'est-à-dire après que toutes les questions essentielles ont trouvé leur réponse. On ne saurait mieux dire son inutilité conceptuelle. Ni l'échangeabilité en elle-même, ni la détermination des rapports quantitatifs à travers lesquels celle-ci se manifeste ne dépend d'elle. Au mieux, dans ces approches, la monnaie n'a qu'une utilité instrumentale : rendre plus aisées des transactions dont la logique lui échappe totalement puisqu'elle relève entièrement du principe de valeur. Dans la section de son *Histoire de l'analyse économique* qu'il consacre à « La valeur », Schumpeter est conduit à la même conclusion :

« Cela implique que la monnaie est en fait un simple moyen technique qui peut être négligé chaque fois que les problèmes fondamentaux sont en cause, ou que la monnaie est un voile qui doit être enlevé pour découvrir les traits dissimulés derrière elle. Ou, en d'autres termes encore, cela implique qu'il n'y a pas de différence *théorique* essentielle entre une économie de troc et une économie monétaire » (Schumpeter, p. 288).

La stratégie alternative que nous allons proposer trouve son fondement dans l'idée que l'objectivation de la valeur abstraite ne préexiste pas aux échanges marchands mais qu'elle en est l'enjeu le plus fondamental. Autrement dit, s'il faut, en effet, considérer la quête de la valeur abstraite comme ce qui caractérise les relations marchandes, comme ce qui motive au plus profond les sujets économiques parce qu'il y va de leur existence même, pour autant il est erroné de supposer que cette valeur abstraite se présente aux acteurs sous une forme déjà objectivée, à la manière d'une substance naturelle. Il faut tout au contraire penser qu'un des enjeux les plus essentiels de la lutte marchande pour l'appropriation de la valeur abstraite consiste précisément en la détermination de la forme socialement légitime que celle-ci doit revêtir, ce qu'on appellera « monnaie ». Il s'agit, par exemple, de pouvoir répondre à la question élémentaire : « Dans quelle unité la valeur se mesure-t-elle ? » Dans cette perspective, la situation marchande « originelle » est dominée par les conflits entre projets monétaires concurrents : les individus et groupes marchands s'affrontent les uns les autres pour faire valoir la définition monétaire la plus adaptée à leurs intérêts. On est ici aux antipodes des situations « originelles » de troc considérées par les théories de la valeur. C'est l'acceptation unanime d'une même représentation monétaire de la valeur abstraite qui, dans notre cadre théorique, constitue la condition de possibilité de l'économie marchande. Elle signifie la victoire de certains intérêts sur d'autres. En ce sens, la monnaie n'est en rien neutre. Dans un second temps, lorsque l'ordre monétaire a été stabilisé,

la lutte marchande se recentre sur l'accumulation quantitative de la monnaie élue.

Après l'énoncé de ces considérations générales, il convient maintenant d'entrer dans le vif du sujet pour proposer une présentation systématique de notre pensée théorique en matière monétaire. Ce sera l'objet de la section qui vient. Le modèle formel présenté suivra étroitement l'analyse développée dans le chapitre deux de *La monnaie entre violence et confiance*. Cette modélisation a pour signe distinctif de chercher à saisir la réalité de la monnaie, non pas dans l'énumération de ses fonctions, comme il est fait traditionnellement, mais dans sa capacité à recueillir l'assentiment généralisé du groupe social et à l'exprimer de manière objectivée, les fonctions s'en déduisant. Il s'agit donc de penser *la genèse de la monnaie*. Pour ce faire, notre réflexion part d'une économie marchande abstraite et démontre qu'en son sein s'engendrent spontanément certaines forces sociales conduisant à l'apparition de la monnaie. Toute notre analyse vise à caractériser ces forces ainsi que les processus par lesquels elles produisent l'ordre monétaire. Cette démarche peut sembler paradoxale par le fait qu'on commence par y postuler l'existence de rapports marchand sans monnaie, alors même que tout notre effort théorique vise à établir qu'une telle configuration sociale ne peut pas exister. La contradiction n'est cependant qu'apparente dès lors qu'on comprend que cette configuration n'est postulée que pour précisément démontrer qu'elle ne peut pas perdurer parce qu'elle porte en elle la nécessité de la monnaie et, par là même, son dépassement. Il est alors visible qu'une telle étude est absolument étrangère à la question de l'origine *historique* de la monnaie au sein de sociétés pré-marchandes qui en seraient dépourvues. Le but de l'analyse est tout autre : il s'agit d'expliquer en quoi les rapports marchands déjà constitués, du fait des contradictions qui leur sont propres, appellent nécessairement la monnaie pour accéder à une existence stabilisée. Pour cette raison, il faut parler d'une genèse conceptuelle¹⁷ de la monnaie. Celle-ci permet de penser au plus près la monnaie marchande en mettant au jour les énergies sociales qui constamment œuvrent à sa présence. Conformément à notre problématique, nous montrerons que la monnaie résulte de la lutte entre les producteurs-échangistes pour la maîtrise de la puissance marchande.

2. Un modèle formel : séparation, incertitude, richesse et monnaie

Au point de départ de notre analyse est postulée une économie marchande, sans monnaie, constituée d'un ensemble de producteurs-échangistes indépendants, propriétaires de leurs productions et libres d'en disposer comme

¹⁷ Dans Lordon et Orléan (2006), on trouvera de longs développements consacrés à ce concept.

bon leur semble, « se reconnaissant réciproquement comme propriétaires privés » (Marx, p. 77). Dans une telle configuration sociale, comment penser les stratégies individuelles ? Selon quel principe ? Une première approche, la plus usuellement retenue par les économistes, consiste à supposer que les acteurs marchands ont pour but la maximisation de leur utilité en tant que consommateurs, objectif qu'ils réalisent grâce à des échanges appropriés. On trouve même cette idée chez Marx lorsqu'il écrit :

« Pour [l'échangiste], la marchandise [qu'il possède] n'a aucune valeur utile immédiate ; s'il en était autrement, il ne la mènerait pas au marché. La seule valeur utile qu'il lui trouve, c'est qu'elle est porte-valeur, utile à d'autres et par conséquent un instrument d'échange. Il veut donc l'aliéner pour d'autres marchandises dont la valeur d'usage puisse le satisfaire » (p. 77-78).

Si l'on poursuit cette idée jusqu'à son terme logique, on est conduit à une économie de troc dans laquelle des marchandises utiles s'échangent contre d'autres marchandises utiles. Bien qu'on la rencontre fréquemment sous la plume des théoriciens de l'économie¹⁸, cette conception ne nous semble pas pertinente. Elle passe totalement à côté de ce qu'est réellement une économie marchande, à savoir une économie tout entière orientée vers la valeur d'échange et non vers l'utilité des biens. Pour bien le comprendre, il importe de revenir à notre point de départ, l'étude conceptuelle de la relation marchande, aux fins de construire une approche alternative plus conforme à sa réalité.

Pour ce faire, commençons par remarquer à quel point le rapport marchand est une relation sociale paradoxale. Est-il même justifié d'utiliser le terme de « relation » pour désigner un face-à-face dominé par l'extrême indépendance des protagonistes les uns à l'égard des autres ? Il semble, tout au contraire, que c'est l'absence de liens qui caractérise le mieux cette configuration sociale dans laquelle on ne connaît ni dépendance personnelle, ni engagement collectif qui viendraient restreindre l'autonomie des choix individuels. On peut d'ailleurs constater qu'historiquement, le processus d'engendrement de la marchandise a toujours signifié la destruction systématique des solidarités traditionnelles. Pour toutes ces raisons, le terme de « séparation¹⁹ marchande » nous semble le plus adéquat pour exprimer la situation d'extériorité extrême qui est celle des propriétaires de biens en concurrence sur le marché. À juste titre, beaucoup d'auteurs ont insisté sur le caractère superficiel d'une telle relation qui exige pour être nouée que les protagonistes en manifestent conjointement la volonté explicite, conformément à

¹⁸ Par exemple, dans l'analyse que fait Menger (1892) de l'origine de la monnaie.

¹⁹ C'est un concept que j'emprunte simultanément à Bettelheim (1970) et à Benetti et Cartelier (1980), même si l'utilisation que j'en ai faite est toute personnelle.

leurs intérêts immédiats. Je pense, tout particulièrement, à Émile Durkheim qui écrit, dans *De la division du travail social* (1893) :

« Dans le fait de l'échange, les divers agents restent en dehors les uns des autres, et l'opération terminée, chacun se retrouve et se reprend tout entier. Les consciences ne sont que superficiellement en contact ; ni elles ne se pénètrent, ni elles n'adhèrent fortement les unes aux autres » (p. 181).

Notons que le monde de la séparation sociale est un monde social très particulier, caractérisé par l'incertitude et le risque à une échelle ignorée des autres sociétés. Il en est ainsi du fait même de la nature anarchique de la production laissée au libre choix d'un ensemble d'individus séparés, sans coordination *ex ante*. En conséquence, chacun y dépend du groupe de manière totalement opaque et imprévisible. Les effets de cette incertitude sont d'autant plus dévastateurs que la société marchande fonctionne sur le strict mode du chacun pour soi. On n'y connaît pas ces mécanismes d'assurance que sont les relations entre parents, proches ou voisins grâce auxquels dans les sociétés traditionnelles, les individus peuvent trouver du secours et de l'aide en cas de difficultés. Il s'ensuit une pression constante sur l'existence de chacun et, corrélativement, le besoin impérieux d'une protection pour rendre supportable l'incertitude et ses effets. Soulignons que ce « besoin » qu'on trouve aux fondements de la société marchande ne doit nullement s'interpréter comme l'expression d'une angoisse existentielle première. Nulle psychologie ici mais la conséquence d'un rapport social particulier, la séparation, conduisant à l'incertitude, à l'isolement et à la crainte de l'exclusion. On comprendra que cette situation demande une réponse autrement plus élaborée que la recherche d'utilité, une réponse qui soit non seulement en proportion avec l'ampleur des défis qu'affronte le producteur-échangiste, mais également en proportion des opportunités que la société marchande offre à chacun. Il s'agit, pour les acteurs marchands, de faire reconnaître la valeur de leur production le plus largement possible, ce qui signifie l'échanger contre des droits à l'espace de circulation le plus vaste possible. C'est ce qu'il convient maintenant de spécifier.

Caractériser la relation marchande comme séparation, c'est proposer une analyse dans laquelle le sujet marchand est essentiellement saisi comme individu en lutte pour la reconnaissance sociale face à un groupe marchand incertain et opaque. Cette lutte impose aux acteurs d'être en permanence attentifs aux transformations imprévues dont font l'objet les techniques de production et les habitudes de consommation dans le but, au pire, de s'en préserver et, au mieux, d'en tirer profit²⁰. La possibilité d'une telle stratégie repose sur la capacité

²⁰ La puissance est ambivalente, orientée soit vers la conquête, soit vers la protection (Aglietta et Orléan, 2002, note 66, p. 344).

d'échanger à tout instant avec des producteurs-échangistes inconnus, anonymes, dont on ignore les goûts spécifiques. Telle est la condition absolue de la puissance marchande, à savoir *la capacité de s'adapter à l'incertitude d'où qu'elle vienne*. À l'évidence, cette aptitude à échanger avec n'importe qui au gré des mutations incertaines du monde économique ne trouve pas dans les marchandises ordinaires un moyen adapté, mais requiert un vecteur spécifique, en l'occurrence un bien ou un signe²¹ susceptible d'être accepté dans les transactions par le plus grand nombre²². On nommera « richesse », ces biens ou signes hypothétiques qui font l'objet d'un désir généralisé de la part des acteurs. En conséquence, leur possession permet l'accès à un grand nombre de productions, à proportion de leur degré d'acceptation au sein de la population. Notons qu'on trouve une idée similaire sous la plume d'Adam Smith au chapitre IV du livre 1 de *La richesse des nations* :

« tout homme prudent, après le premier établissement de la division du travail, a dû naturellement s'efforcer de gérer ses affaires de façon à avoir par devers lui, en plus du produit singulier de sa propre industrie, une quantité d'une certaine denrée ou d'une autre, susceptible d'après lui d'être acceptée par pratiquement tout le monde en échange du produit de son industrie » (p. 25-26).

Ainsi, contrairement à une conception répandue qui tend à penser le rapport marchand essentiellement sous la forme de l'échange bilatéral des valeurs d'usage (le troc bilatéral), notre approche, tout au contraire, fait valoir que la relation marchande doit s'analyser d'abord comme confrontation au groupe dans son entier. C'est la notion de richesse qui exprime le mieux cette réalité. Parce qu'elle est le moyen qui permet à l'individu d'entrer en relation avec un grand nombre d'individus inconnus, sa détention multiplie d'autant les potentialités d'action. De ce point de vue, la richesse apparaît comme étroitement liée à l'idée de valeur abstraite, comme une première tentative pour donner à cette idée de valeur son expression adéquate. En transformant ses marchandises en biens-richeesse, le producteur-échangiste cherche à faire reconnaître socialement la quantité de valeur que celles-ci recèlent. Par cette transformation, il affirme que sa production ne vaut pas seulement pour lui ou pour un éventuel partenaire de troc, mais qu'elle vaut pour le plus grand nombre. Ou mieux encore qu'elle vaut. La lutte pour la richesse parce qu'elle est lutte pour la reconnaissance la plus étendue est indissolublement une lutte pour

²¹ Par la suite, par souci de simplicité, on parlera le plus souvent seulement de « bien-richeesse » mais le terme « signe de richesse » aurait également pu être retenu.

²² Dans Aglietta et Orléan (2002), aux pages 59-68, on trouvera une analyse approfondie du lien logique qui relie incertitude et désir de richesse. Si le monde Arrow-Debreu ne connaît pas la nécessité de la richesse, cela tient au fait que le futur peut y être parfaitement spécifié de telle sorte que, face à n'importe quel événement, les individus sont capables de déterminer le panier de biens qui leur permet de s'y adapter optimalement. Dans notre propre modèle, le futur étant radicalement indéterminé, il nécessite un bien multifonctionnel permettant une totale flexibilité, ce qu'est très précisément la richesse telle que nous l'avons définie.

la valeur. C'est sous cette forme que la valeur abstraite vient au monde. Il faut cependant souligner, à cet endroit du raisonnement, que le fait même qu'il existe une pluralité de définitions concurrentes de la richesse fait obstacle à la constitution d'un valoir universellement reconnu. Cette pluralité fractionne l'espace de circulation. L'individu qui a retenu le bien A pour expression de la richesse rencontrera d'importantes difficultés s'il veut obtenir les marchandises produites par un individu qui adhère à la représentation B de la richesse. Ce heurt entre conceptions divergentes de la richesse, comment évolue-t-il ? Assisté-t-on à une diminution du fractionnement ? Pour répondre à ces questions, il convient d'examiner ce qui pousse tel producteur-échangiste à choisir tel bien plutôt que tel autre comme bien-richesse.

La richesse telle que nous l'avons définie conceptuellement s'identifie à ce que l'on nomme également la liquidité (Aglietta et Orléan, 2002). Il s'agit d'un bien ou signe qui a la propriété d'être accepté par le plus grand nombre dans les échanges parce qu'est reconnue sa valeur. Ainsi présentée, la richesse n'est dans l'ordre marchand que le nom donné au désirable absolu, cette « chose » contre laquelle chaque membre du groupe est toujours prêt à aliéner ce qu'il possède. Comment émerge-t-elle ? Quelles en sont les déterminations ? En restant dans le cadre de notre modèle, un premier prétendant à représenter la richesse consiste en ces marchandises particulières qui ont la propriété d'être désirées par un grand nombre d'individus en raison même de leur valeur d'usage spécifique. Il n'est pas difficile de démontrer que cette spécification doit être repoussée. L'utilité ne constitue pas à elle seule une base appropriée pour fonder la richesse. Pour le comprendre, notons en premier lieu que cette détermination conduit à une caractérisation qui serait par trop dépendante des changements imprévus pouvant affecter les habitudes de consommation. Or, la richesse pour être richesse suppose d'être perçue par les acteurs comme une valeur fixe, sinon immuable. En effet, le producteur-échangiste n'acceptera de la détenir que dans la mesure où il se sent assuré de pouvoir l'échanger aisément à n'importe quel moment futur. Or, la seule détermination par les valeurs d'usage intrinsèques ne lui permet pas d'obtenir cette assurance. Elle n'offre pas une sûreté suffisante. Par ailleurs, en raison de la diversité naturelle des goûts, cette détermination à elle seule ne permettrait pas de produire un bien *unanimentement* accepté par tous les membres du groupe, preuve supplémentaire d'une inadéquation conceptuelle entre la logique de l'utilité et la notion de richesse. Enfin remarquons qu'il ne suffit pas que la richesse soit acceptée par chacun, encore doit-elle être acceptée en grande quantité et en quantité variable. Or, en tant que valeur d'usage, la marchandise à une utilité décroissante en fonction de la quantité qui fait que sa demande connaît une saturation rapide. À l'évidence, toutes ces raisons se conjuguent pour faire valoir que la définition de la richesse suppose un fondement autrement plus solide que les goûts personnels. Le rapport subjectif à la valeur d'usage est trop versatile, trop disparate, trop personnel pour être ici

adéquat. Il ne faut pas déduire de cette réflexion qu'aucune de ces valeurs d'usage ne sera jamais retenue comme bien-richeesse mais plutôt qu'il ne pourra en être ainsi de manière stabilisée que si ces valeurs d'usage accèdent à une signification nouvelle, les faisant apparaître aux yeux des acteurs économiques comme plus que des valeurs d'usage. Ce n'est qu'à cette condition qu'elles peuvent faire l'objet d'une adhésion généralisée stabilisée. Par exemple, si l'or a une valeur d'usage commerciale, il n'est devenu monnaie qu'à condition de faire l'objet d'une demande régulière et massive, demande qui trouve son origine au-delà de la sphère commerciale, dans son rôle monétaire.

Si ce n'est pas la valeur d'usage qui désigne les biens-richeesse aux yeux des acteurs marchands, qu'est-ce qui les désigne ? Pour l'analyser, il faut repartir de la définition même de la richesse. Il s'agit de considérer les biens susceptibles d'être acceptés par le plus grand nombre. Autrement dit, ce n'est pas tant les biens qui fascinent qui ont de l'importance que les biens propres à fasciner le plus grand nombre. En conséquence, chercher la richesse, c'est chercher ce que le plus grand nombre considère comme étant la richesse. Cette définition autoréférentielle qui fait dépendre l'opinion individuelle de l'opinion des autres débouche sur une logique de rivalité mimétique entre les divers biens-richeesse. Pour le comprendre, commençons par remarquer qu'adhérer à une certaine conception de la richesse est d'autant plus intéressant pour un individu que cette conception fait l'objet d'un accord plus vaste : plus étendu est l'accord, plus large est l'espace de circulation du bien-richeesse considéré et plus nombreuses et diversifiées sont les marchandises que sa détention permet d'acquérir. Autrement dit, les droits exprimés en cette richesse ont un espace de validité plus considérable. Il s'ensuit un classique phénomène de rendements croissants : si je vis au sein d'une population dont la langue est majoritairement le suédois, même si ma préférence va au français, mon intérêt me commande de changer de langue pour utiliser celle du plus grand nombre, même si le français est une langue beaucoup plus performante que le suédois. C'est ainsi que la puissance de la multitude²³ se fait sentir. Il en est de même pour les biens-richeesse : il est dans l'intérêt de chacun de modifier sa conception de la richesse au profit de celle qui obtient de plus larges suffrages car, de cette façon, on accroît sensiblement sa capacité à transacter, condition première de la puissance marchande. Cette logique est pleinement mimétique puisque elle oblige à se conformer à l'opinion majoritaire. On démontre que, sous certaines conditions très générales, ce processus mimétique converge vers une situation où les acteurs se retrouvent unanimes pour désigner un même bien ou signe comme représentant la richesse. C'est ce qu'on appelle la « polarisation mimétique » (Aglietta et Orléan, 2002, p. 85). Cependant, il ne faudrait pas réduire la rivalité entre les acteurs et entre les conceptions de la richesse à cette seule composante

²³ Lordon et Orléan (2006).

mimétique. Les individus qui croient, à tort ou à raison, pouvoir influencer sur le processus de sélection de la richesse, n'ont eux pas intérêt à se conduire mimétiquement. Au contraire, il s'agit pour eux de peser au maximum sur le choix collectif pour l'orienter en leur faveur, c'est-à-dire faire élire leur propre bien. En effet, avoir un accès privilégié à la richesse constitue un avantage considérable dans la lutte marchande, avantage suffisant pour justifier que soit maintenue la croyance minoritaire un certain temps malgré son faible rendement. Aussi certains groupes résistent-ils au mouvement mimétique pour faire en sorte que leur propre bien soit choisi. Le processus global de sélection est un mixte de ces deux logiques. Elle débouche néanmoins sur l'unanimité dans la mesure où les minoritaires sont nécessairement conduits à se soumettre au verdict majoritaire dès lors que celui-ci apparaît suffisamment stabilisé et large. Leur intérêt bien compris leur impose de rejoindre l'espace de circulation le plus profond. Dès lors l'objet retenu devient richesse absolue, i.e. monnaie.

On parle également d'« élection » pour désigner ce processus de convergence des pratiques. L'objet élu est dit « monnaie », c'est-à-dire forme de la richesse unanimement reconnue par tous les membres du groupe. Telle est, sous sa forme la plus simple, notre théorie de la monnaie marchande²⁴. La monnaie est le produit d'un processus collectif, de nature à la fois mimétique et agonistique, qui conduit à l'élection par la société tout entière d'un certain bien ou signe perçu unanimement comme représentant le désirable absolu, c'est-à-dire accepté par tous parce que tous croient que les autres l'accepteront²⁵. Par un effet de pur « *bootstrap* », l'adhésion généralisée à cette croyance suffit à la réaliser. En effet dès lors qu'unanimement perçue comme expression de la richesse, la monnaie est, par ce fait même, acceptée par tous de telle sorte qu'*ex post* elle est bien produite comme richesse. Cependant, soulignons avec force que le fait que tous utilisent la même monnaie n'implique nullement une adhésion authentique de chacun à cette monnaie et à ses valeurs. Il est ici important de distinguer entre ce qui appartient à la sphère privée du jugement et ce qui est de l'ordre des pratiques sociales observées. Il est parfaitement possible d'utiliser telle monnaie tout en étant opposé à ce qu'elle est ou à ce qu'elle représente²⁶. L'analyse précédente l'a parfaitement démontré. Un individu peut préférer la richesse A et utiliser la richesse B parce qu'il est dans son intérêt de le faire dès lors que les autres utilisent ce même objet. C'est la force de la multitude qui contraint notre individu à se conformer à la norme du groupe. On peut d'ailleurs parfaitement argumenter que la rapidité avec laquelle les français se sont convertis à l'euro à partir du 1^{er} janvier 2002 n'exprime nullement une

²⁴ On verra par la suite que cette modélisation doit être complétée. En effet, elle ne saisit qu'une dimension du phénomène monétaire, ce qu'on pourrait appeler sa nature conventionnelle. Reste ce qui sera appelé le processus d'exclusion (voir *infra*).

²⁵ Dans Aglietta et Orléan (2002, p. 91-96), on trouvera une analyse des nombreux points communs existant entre notre modèle et le modèle mengérien (Menger, 1892).

²⁶ Sur cette question, on lira avec profit (Marqués Pereira et Théret, 2007).

approbation à l'égard de l'Euro mais n'est que l'expression d'une adaptation judicieuse à un état de fait sur lequel les acteurs croyaient ne plus pouvoir peser. La rationalité imposait alors de passer rapidement aux nouveaux moyens de paiement pour éviter les coûts qu'aurait provoqué un usage prolongé des deux monnaies simultanément. Dès lors il n'est plus possible d'inférer de cette adaptation rapide un quelconque consentement collectif à l'Euro.

Il s'ensuit que l'acceptation généralisée de la monnaie au moment de l'élection et par la suite peut masquer tout un potentiel de dissentiment qui n'apparaît pas socialement ou d'une manière qui reste indirecte et marginale. Notons que cette absence d'expression publique joue un rôle fonctionnel important dans le maintien de la monnaie élue. Chacun se croyant isolé dans son mécontentement est conduit par la force de ses intérêts à se conformer à ce qu'il croit être l'unanimité de l'accord collectif. La crise est précisément ce moment où les dissensions quittent la sphère privée pour apparaître au grand jour. Comme l'ont montré les modèles de cascades informationnelles, le retournement peut être alors d'une très extrême brutalité, déclenché par un événement mineur. Il en est ainsi parce qu'existe *ex ante* une majorité d'opposants sans que cette situation ne soit connue. Il suffit alors d'un petit choc pour que le groupe prenne conscience de cette opposition majoritaire, ce qui provoque un retournement massif des comportements. Mais, tant que cela n'arrive pas, domine l'engagement du groupe tout entier à l'égard de la monnaie élue.

En tant qu'elle cristallise la convergence de la communauté dans son entier, la monnaie exprime une réalité qui dorénavant échappe au champ des décisions individuelles, à savoir la réalité d'une communauté unanimement soudée pour reconnaître la qualité de richesse absolue à un certain signe arbitraire. En cela, la monnaie peut être dite « expression de la totalité sociale ». Par la grâce de la polarisation mimétique, elle s'impose à chacun comme le médium de la reconnaissance sociale, comme ce qui permet d'entrer en relation avec n'importe qui, comme ce qui conjure momentanément les effets délétères de la séparation. Ainsi, à nos yeux, l'émergence de la monnaie est-elle l'acte premier de l'économie marchande, ce grâce à quoi la valeur abstraite accède à l'existence sous une forme stabilisée. Antérieurement à la monnaie, il n'y a rien. Ou plutôt une économie marchande fractionnée dans laquelle coexistent plusieurs expressions rivales de la richesse sans principe pour les unifier. On peut parler à leur propos d'une pluralité de « monnaies privées partielles » en concurrence. Avant de revenir sur cette idée, restons dans le cadre de la présentation succincte qui vient d'être faite pour en déduire quelques propriétés essentielles de la monnaie et, tout particulièrement, celles qui en font un équivalent général.

3. Propriétés essentielles de la monnaie

Commençons par le fait que la monnaie n'est pas une marchandise. N'importe quelle marchandise ou signe peut être monnaie dès lors qu'elle est acceptée unanimement en tant que richesse par l'ensemble des sociétaires. Au niveau d'abstraction où nous nous sommes situés jusqu'à présent, son contenu spécifique est totalement indifférent et largement indéterminé, seul compte la convergence unanime, en l'occurrence la polarisation mimétique. Il se peut que cette polarisation se porte sur une marchandise mais cela nécessite au préalable que cette marchandise cesse d'être perçue par les échangistes comme étant simplement une marchandise, c'est-à-dire comme une valeur d'usage spécifique, pour être perçue comme richesse, comme expression du désirable absolu. À mes yeux, ce qui saisit le mieux la manière dont les sociétaires se représentent la richesse et la liquidité, c'est l'idée de talisman déjà utilisée par Marcel Mauss dans sa « Note de principe sur l'emploi de la notion de monnaie » (1983 [1923-24], p. 178), à savoir quelque chose de l'ordre d'une puissance magique bienfaitrice. Avec l'idée de talisman, on est fort loin de la marchandise en tant que bien utile et proche de la conception durkheimienne du sacré comme « société transfigurée et pensée symboliquement » (1924 [1906], p. 59). Cette remarque nous conduit à notre deuxième propriété : au travers de la monnaie, c'est la société qui est rendue présente.

Cette idée joue, dans notre approche, un rôle important : obtenir de la monnaie, c'est recevoir l'onction de la société. Cela découle directement de notre modèle : la monnaie n'y est rien d'autre que l'expression de l'unité du corps social. Dans la monnaie, c'est la société comme puissance d'acquiescement qui se manifeste. De fait, l'acquisition de monnaie est ce par quoi les activités individuelles de production se trouvent validées socialement. C'est sous cette forme que se fait connaître publiquement la reconnaissance du groupe. Déjà, dans le désir de richesse, le producteur vise à l'obtention d'une valeur socialement reconnue, mais il ne s'agit encore que d'une reconnaissance partielle et provisoire à proportion du domaine d'acceptation de la richesse considérée. Par contre, dans la monnaie, la valeur sociale trouve son expression adéquate, pleine et entière, englobant l'ensemble des sociétaires sous une forme stabilisée. Aussi, notre conception a-t-elle comme particularité de doter la société d'un point de vue actif et visible. Il prend la forme explicite des mouvements monétaires.

En tant que richesse absolue, la monnaie s'impose comme la mesure de toute chose et chaque producteur évalue sa marchandise au prorata de la quantité de monnaie qu'elle est capable de capter dans l'échange. Soulignons combien cette conception des prix et de la valeur diffère radicalement de celle proposée par les « théories de la valeur ». On ne saurait trop insister sur ce point. Pour

celles-ci, la valeur est une substance qui précède l'échange monétaire et qu'on trouve disséminée dans toutes les marchandises. Notre approche propose une logique toute différente : la valeur y est tout entière du côté de la monnaie en tant qu'elle cristallise la convergence unanime des sociétaires. Les marchandises ne valent que pour autant qu'elles permettent d'obtenir de la monnaie. En conséquence, c'est la dépendance universelle de tous les acteurs marchands à l'égard de la monnaie qui constitue le fait théoriquement essentiel. Pour cette raison, dans cette approche de la marchandise, la monnaie est première.

Cette primauté²⁷ du rapport à la monnaie comme médiation fondatrice de l'activité marchande trouve dans la fonction d'unité de compte son expression la plus achevée. Au travers de cette fonction, la monnaie s'affirme comme le langage commun grâce auquel les producteurs-échangistes peuvent se reconnaître, dialoguer et échanger. S'y exprime le fait que, dans l'économie marchande, l'existence sociale de toute chose passe par son expression monétaire. L'univers des prix est la forme par laquelle le primat de la monnaie s'exerce. Derrière les prix, il n'y a pas de « valeur » cachée, mais simplement le désir unanime de monnaie. Cela apparaît nettement au moment des crises monétaires. Lorsque la monnaie éprouve des difficultés, on ne constate pas un retour des supposées « vraies valeurs » qui se feraient alors connaître, mais bien, tout au contraire, une perte généralisée des repères nominaux, rendant de plus en plus problématique l'activité marchande jusqu'à y faire totalement obstacle. Des questions aussi basiques que « mon entreprise fait-elle des profits ou des pertes ? » n'y trouvent plus de réponses satisfaisantes. Ce qui débouche sur la recherche effrénée d'une nouvelle monnaie.

On peut conclure cette analyse très incomplète²⁸ des propriétés générales de la monnaie par la formule suivante : dans notre approche, la monnaie est une médiation sociale. Par cette expression quelque peu énigmatique pour les économistes contemporains, il faut simplement entendre que la monnaie est, dans l'ordre marchand, ce par quoi la société est rendue présente et s'impose à

²⁷ Il s'agit d'une primauté conceptuelle qui *a priori* n'implique pas une primauté historique. On se souvient qu'à la question : « Mais ces catégories simples n'ont-elles pas aussi une existence indépendante, de caractère historique ou naturel, antérieure à celle des catégories plus concrètes ? », Marx répondait, en français dans le texte : « Ça dépend » (Marx, 166). Cependant, qu'il soit prouvé que la monnaie précède le développement marchand en le rendant possible est un fait qui « conforte incontestablement notre position théorique » (Aglietta et Orléan, 2002, 124). La monnaie qui est ainsi mise à disposition du développement marchand n'est évidemment pas la monnaie marchande que nous avons étudiée, même si elle en partage suffisamment d'éléments pour être nommée également « monnaie » (Aglietta et Orléan, 1998). L'hypothèse théorique de primauté du rapport monétaire reçoit néanmoins une confirmation empirique dans le fait que, sans monnaie stabilisée, il n'y a pas de développement marchand. La question monétaire est bien la question marchande par excellence.

²⁸ Une analyse complète montrerait comment l'unanimité mimétique confère à la monnaie le statut d'équivalent général, à savoir, outre la fonction d'unité de compte, celles de moyen de circulation, de moyen de réserve et de moyen de paiement. Toutes ces fonctions découlent de ce fait central que, dans l'unanimité mimétique, la monnaie s'impose à la communauté marchande comme l'expression adéquate de la valeur abstraite.

tous les individus comme tiers médiateur organisant les échanges. La monnaie n'est pas un objet ou un instrument, mais un lien institutionnel qui met en relation les producteurs-échangistes les uns avec les autres selon des principes et des normes qui lui sont propres. Telle est notre perspective théorique. En ce sens, on peut dire que nous essayons de construire une théorie institutionnaliste de la monnaie. Cette idée consistant à voir dans la monnaie une institution médiatrice, dans laquelle se trouve objectivée le corps social dans sa totalité, se trouve déjà chez Simmel qui l'a fort bien formulé de la manière suivante :

« Dans l'achat monétaire, il intervient entre les deux parties une tierce instance : l'ensemble du corps social qui pour cet argent met à disposition une valeur réelle correspondante » (*Philosophie de l'argent*, Simmel 1987, p. 195).

Cette idée nous paraît tout à fait juste. Elle saisit parfaitement ce qu'est la monnaie. Aussi n'avons-nous cherché qu'à la compléter en rendant explicite le processus par lequel cette « tierce instance » émerge et s'extériorise en une institution légitime. C'est à nos yeux un point de passage obligé si l'on veut penser le rapport monétaire dans sa totalité. Il s'agit de comprendre comment les désirs privés de richesse se rencontrent, s'affrontent et conduisent à l'émergence d'un signe unanimement reconnu. On ne peut imaginer conception plus résolument holiste. La monnaie y est l'expression de la communauté marchande unie. L'analyse qui en a été faite, au travers des jeux autoréférentiels, n'en constitue cependant qu'une première ébauche dont l'intérêt réside en ceci qu'elle nous a permis de mettre en évidence le rôle fondateur que joue la convergence mimétique dans la détermination de la monnaie. Il convient cependant de l'approfondir. En effet, plusieurs dimensions également essentielles de la convergence monétaire ne trouvent pas dans le modèle autoréférentiel une analyse adéquate, au premier rang desquelles la dimension politique.

4. Retour sur le processus d'extériorisation de la monnaie : la captation du monétaire par le politique

À l'aide du modèle autoréférentiel a pu être explicité le processus de convergence de toutes les croyances sur une même définition de la richesse, ce qu'on a appelé l'élection de la monnaie. Cependant, à elle seule, cette convergence ne suffit pas à construire une médiation institutionnelle. Pour ce faire, il faut plus que le simple fait empirique de la convergence. Il faut que l'élection acquière la force d'une norme légitime. Cela suppose, non seulement une voix qui puisse publiquement prendre acte de l'élection, mais également et surtout une autorité à la légitimité suffisante pour proclamer que l'élection

d'aujourd'hui vaut désormais pour le futur. Pour désigner ce processus qui redouble l'élection en lui donnant sa force normative, on parlera d'exclusion de la monnaie. La monnaie s'y voit posée à distance d'elle-même, reconnue publiquement comme objet de la vénération de tous, c'est-à-dire comme autorité légitime. C'est toute la perception du rapport aux autres qui s'en trouve d'un coup modifiée. Les échanges ne sont plus pensés sur le mode de la contingence, mais comme l'expression d'un destin collectif. Désormais domine la conscience d'une appartenance commune. Ce faisant, le rapport monétaire construit un être-ensemble qui possède beaucoup des traits de la société politique : langage commun, interdépendance objective des existences, autorité commune. De ce point de vue, il faut, à juste titre, souligner les fortes similitudes qui existent entre l'approche spinoziste de l'État et notre propre modèle²⁹. Ces deux approches partagent une même question centrale : « comment les désirs de puissance trouvent à s'accorder ? » et lui apporte une réponse identique : « le souverain ».

Il ne faudrait pas déduire de cette analyse que la monnaie puisse à elle seule constituer ou même remplacer l'État. Il s'agit plus simplement de montrer que la monnaie ne saurait échapper à la vigilance de l'État³⁰, qu'elle est vouée à entrer dans son orbite. Ou encore, dit autrement, que la monnaie ne peut rester purement économique. À cela, on peut donner deux raisons. D'une part, en tant qu'objet « protopolitique », expression de la souveraineté dans l'ordre des marchandises, la monnaie ne peut laisser indifférent l'État. Tous deux ne partagent-ils pas un même objectif, à savoir promouvoir l'unité du corps social et la légitimer ? Chacun dans son ordre de pratiques a besoin de l'autre et doit pouvoir prendre appui sur lui. Tout écart entre la définition de l'espace monétaire et l'espace politique conduirait à un dangereux conflit des appartenances, débouchant sur des tensions fortement déstabilisantes. Aussi importe-t-il, *a minima*, que la détermination de l'espace monétaire ne contredise ni la cohérence politique de l'espace politique, ni la manière dont s'y trouve organisé le vivre-ensemble et ses valeurs. D'autre part, que ce soit via l'impôt ou via l'emprunt, on retrouve toujours la monnaie au centre des préoccupations matérielles de l'État. Cela découle naturellement de son statut d'expression de la richesse absolue. Aussi est-il absolument vital pour l'État de pouvoir en organiser l'accès conformément à ses intérêts. C'est le monnayage qui constitue l'enjeu décisif de cette organisation. Il s'agit de déterminer qui peut, et à quelles conditions, voir sa dette admise à être transformée en monnaie. Il est clair que celui dont les dettes peuvent être ainsi monétisées possède un immense privilège puisqu'il peut accéder directement à la valeur abstraite, sans passer par l'échange marchand. En conséquence, il est impératif pour l'État de veiller à ce que les conditions du monnayage viennent conforter les hiérarchies sociales dont

²⁹ Ce point se trouve analysé en profondeur dans (Lordon et Orléan, 2006).

³⁰ Dorénavant, nous situons notre analyse dans le cadre de sociétés à État.

il est le garant. Plus spécifiquement, l'histoire monétaire enseigne que l'indépendance des banques centrales s'arrête là où commencent les besoins financiers de l'État³¹.

En conclusion, ces deux ordres de raison, politique et matériel, se conjuguent pour faire de la monnaie un élément clef de la souveraineté étatique, ce qui explique que l'État ne puisse rester passif dans le processus d'élection-exclusion de la monnaie. Dans nos sociétés, l'implication de l'État est ce par quoi la nature éminemment politique de la monnaie est rendue visible et explicite. Il faut à juste titre parler de « politique monétaire ». Il ne faudrait pas en conclure que la monnaie serait devenue un instrument servile aux mains de l'État ou même qu'il serait dans le pouvoir de l'État de faire valoir l'instrument monétaire de son choix. Il n'en est rien. Notre analyse a bien souligné qu'aux fondements de la monnaie, se trouve la quête de richesse des acteurs marchands, c'est-à-dire la recherche d'un médium capable de stabiliser les relations de l'individu au groupe en lui offrant les moyens d'une autonomie élargie. Si la monnaie choisie ou gérée par l'État ne répond pas à ce besoin, alors les acteurs marchands chercheront à contourner cette « mauvaise » monnaie, pour proposer une monnaie adéquate à leurs intérêts³². Pour désigner ce rapport complexe entre l'État et la monnaie, qui ne se réduit ni à la domination, ni à l'indépendance, j'ai proposé le terme de « rapport de captation ». En effet, au terme de notre analyse, il apparaît que le besoin de monnaie est une donnée constitutive de la structure marchande, donnée que l'État tente de « capter » à son profit, conformément à ses intérêts politiques et matériels, mais sans jamais pouvoir en faire un pur outil. L'idée de captation rend bien compte de l'extériorité relative de l'État par rapport au rapport monétaire. L'image ici mobilisée est celle d'une énergie sociale indépendante, à savoir le désir de monnaie, que l'État cherche à orienter au mieux de ses visées stratégiques, mais sans en dominer le principe, comme EDF dresse des barrages pour exploiter l'énergie hydraulique. Mais il n'y réussit pas nécessairement et, de temps en temps, le fleuve vient pulvériser tous les barrages qui avaient été construits pour le dompter. Ou bien encore, la baisse du niveau des fleuves le prive d'énergie. Pour conclure, mesurons jusqu'à quel point la prise en compte des enjeux politiques a modifié notre modèle initial.

Notre modèle originel traite la détermination de la monnaie en restant dans l'ordre strictement économique. Les seules actions autorisées y sont des ventes et des achats volontaires. La prise en compte du politique modifie radicalement cette situation parce qu'elle autorise une nouvelle forme d'expression des intérêts, non plus individualisés au travers des achats et ventes

³¹ Sur ce point, lire, par exemple, Blancheton (2001).

³² L'exemple analysé par Pépita Ould-Ahmed dans le présent livre est très illustratif de ce processus par lequel certains intérêts privés réussissent à contourner des références monétaires locales pour échapper aux contraintes de la monnaie centrale.

marchands, mais au travers de coalitions politiques venant directement faire pression sur l'appareil d'État. On quitte alors le terrain des marchés pour investir le terrain politique. Il s'ensuit une transformation en profondeur de ce qu'on a appelé « la concurrence des monnaies privées » qui prend désormais la forme de concurrence entre projets politiques de réforme monétaire³³. Dans ce nouveau contexte, c'est au travers de la loi que s'engendre la nouvelle monnaie et qu'est produite la nouvelle unanimité. L'analyse historique de la monnaie montre l'importance cruciale de ces luttes politiques qui ont pour objet la monnaie, et leur extrême violence. Cela n'interdit pas que, dans le même temps, les acteurs économiques interviennent activement sur le marché pour y chercher les formes de la richesse les plus adaptées à conserver leur pouvoir d'achat, les deux processus s'articulant l'un à l'autre. Notons que la concurrence marchande entre formes privées de richesse se trouve elle-même transformée lorsqu'on introduit la dimension politique. En effet, en raison de son poids spécifique, l'État s'impose alors comme un élément central dans la manière dont chacun évalue les diverses formes d'investissement. L'illustration la plus claire de cela nous est donnée par le marché des changes et par le rôle qu'y jouent les informations politiques. On le voit tout particulièrement en périodes de guerre : les nouvelles concernant qui est victorieux ou qui est vaincu ont le plus grand impact sur la valeur relative des monnaies. En conclusion, notre modèle d'élection monétaire se trouve notablement transformée et approfondie dès lors que la dimension politique est introduite. Il n'en reste pas moins que le message central reste inchangé : la concurrence entre les divers prétendants à exprimer la richesse conduisant, sous une forme (économique) ou une autre (politique), à l'élection-exclusion de la monnaie.

Pour conclure cette section, notons que, dans notre optique, il y a crise monétaire lorsque le désir de richesse ne trouve plus dans la monnaie existante un médium satisfaisant. C'est le cas, par exemple, lorsque la politique monétaire entre par trop en contradiction avec les intérêts de telles ou telles catégories sociales, ce qui conduit celles-ci à réagir en cherchant de nouvelles formes de richesse mieux adaptées à leurs stratégies. Il s'ensuit un retour de la concurrence entre ce qu'on peut appeler des « monnaies privées partielles » et la monnaie légitime. On parle alors d'un « fractionnement monétaire ». C'est au travers de ce concept de fractionnement que notre approche saisit la crise monétaire, à savoir la remise en cause de l'élection-exclusion. L'enjeu de cette crise est la formation d'une nouvelle unanimité et, ce faisant, d'un nouvel ordre monétaire. Le modèle adéquat pour analyser, et la logique du fractionnement, et la manière dont elle débouche sur un nouvel ordre, est précisément notre modèle de base. On peut dire que, dans la crise, se rejoue le processus de formation de la monnaie. On y voit à nouveau se déchaîner les luttes monétaires. Si l'analyse

³³ Ce que montre parfaitement l'hyperinflation allemande (Orléan, 2006).

détaillée du fractionnement dépasse largement les limites de cet article, il convient cependant de noter, pour éviter tout malentendu, que le fractionnement ne s'identifie pas avec le fait qu'une pluralité de monnaies soit présente. Les systèmes monétaires hiérarchisés contemporains connaissent, à côté de la monnaie fiduciaire centrale, des monnaies bancaires sans qu'on puisse parler de fractionnement. Il y a fractionnement lorsque les monnaies en présence sont en concurrence ouverte, chacune prétendant à l'hégémonie. Cela se traduit, le plus souvent, par un taux de change flexible entre ces monnaies. Dans ces conditions, il y a crise de la représentation de la valeur abstraite au sens où plusieurs expressions en sont proposées aux agents économiques.

Dans le cadre d'une exposition qui se voudrait complète et logique, il conviendrait, après cette analyse du rapport monétaire, d'en venir à la marchandise. On trouvera dans Orléan (2004) quelques éléments susceptibles d'être utiles à un tel projet. Dans cet article, nous ne nous suivrons pas cette ligne d'exposition et nous traiterons schématiquement du rapport salarial dans ses liens à la monnaie. Outre son importance pratique, la prise en compte du rapport salarial est intéressante pour notre propos en ce qu'elle permet de montrer avec force que l'organisation monétaire, loin d'être neutre, participe activement à la reproduction des rapports de domination. Cette réalité de l'ordre monétaire est restée jusqu'à maintenant à l'arrière-plan dans la mesure où nous nous avons principalement considéré une économie marchande abstraite constituée de producteurs-échangistes interchangeables. Dès lors qu'on introduit des classes ou groupes sociaux aux intérêts antagonistes, cette présentation demande à être amendée. Montrons-le à propos de cette forme spécifique d'économie marchande qu'est l'économie capitaliste.

5. Le rapport salarial et ses conséquences monétaires

Le rapport salarial est ce rapport de production particulier dans lequel l'appropriation du travail par les détenteurs des moyens de production, appelés capitalistes, s'opère via l'achat de la force de travail sur le marché. Comme l'écrit Marx, le capitaliste « trouve sur le marché la force de travail à titre de marchandise » (p. 130). Il s'agit d'un rapport de subordination dans la mesure où l'existence du salarié s'y révèle entièrement dépendante de l'initiative de ceux qui sont les propriétaires des moyens de production. Michel de Vroey (1984) écrit :

« le salarié est donc un agent passif, soumis et dépendant. Il est passif parce qu'il ne décide pas. Il est soumis parce que le contrat qu'il noue avec une firme donnée implique que, sur les lieux du travail et durant les horaires convenus, il se plie à la discipline collective et obéisse

aux ordres de l'autorité. Il est dépendant parce que son intégration sociale, c'est-à-dire sa participation à la production sociale et l'accès à la consommation qui en découle, est l'effet de décisions qui lui sont extérieures, sur lesquelles il n'a pas prise » (p. 127-8).

Ce dernier aspect est essentiel : sans moyen de production, le travailleur se trouve contraint de vendre sa force de travail au détenteur du capital. Cette analyse est fortement contestée par la pensée libérale qui *a contrario* voit dans le rapport salarial une relation équilibrée même si, comme tout contrat privé, elle connaît des variations au gré des forces relatives de l'offre et de la demande. L'analyse marxiste trouve dans l'œuvre de Keynes un puissant soutien. En effet, dans la *Théorie Générale*, Keynes introduit explicitement³⁴ l'idée d'une asymétrie entre entrepreneurs et salariés, dont le chômage involontaire est l'expression la plus significative³⁵. Pour le dire schématiquement, il s'agit d'abandonner l'hypothèse d'une offre de travail de la part des salariés pour considérer que le niveau d'emploi est déterminé par les seuls entrepreneurs, via leur demande de travail. C'est ainsi que Jean Cartelier peut écrire :

« Dans l'économie de Keynes, les salariés sont dépendants des entrepreneurs dans un sens technique très précis : ce sont ces derniers qui déterminent la contrainte budgétaire des salariés alors que dans l'économie néo-classique, la contrainte budgétaire des salariés est liée à leur offre de travail » (1995, p. 53).

Il s'ensuit que le volume de l'emploi dépend de l'ampleur globale des initiatives marchandes décidées par les entrepreneurs en fonction de leurs anticipations de profit, ce qui rend possible un chômage involontaire.

Ces rappels étant faits, il est intéressant, dans le cadre de notre perspective d'analyse, de réfléchir à ce qui pourrait être appelé les « conséquences monétaires du capitalisme ». Dit d'une autre manière, il s'agit de répondre à la question suivante : comment s'exprime la domination du capital dans l'ordre monétaire ? C'est là une question tout à fait stratégique au regard de notre approche puisque tout notre effort théorique a pour spécificité de proposer une théorie de la monnaie qui abandonne l'idée de neutralité pour considérer, tout au contraire, que la détermination de la monnaie résulte d'un processus de luttes politico-économiques entre puissances marchandes cherchant à faire advenir une monnaie conforme à leurs intérêts. Le capitalisme nous offre l'occasion d'aller au-delà de cet énoncé général pour montrer sous quelles formes une certaine domination sociale trouve à s'exprimer monétairement. Dans le cas du capitalisme, c'est la question de l'initiative économique qui est centrale. Le rôle

³⁴ Je suis ici les analyses convaincantes qu'en a faites Jean Cartelier dans (1995) et (2005).

³⁵ On sait qu'un tel chômage ne saurait exister aux yeux d'un libéral.

d'impulsion de la croissance qui est celui des capitalistes tient au fait qu'ils sont en position de réaliser leurs anticipations, ce qui suppose outre la possession des moyens de production, l'accès au capital circulant sous la double forme d'achat des biens intermédiaires et de versement des salaires. Or cette capacité d'initiative économique qui fonde la position dominante des capitalistes suppose un accès privilégié aux moyens de paiement nécessaires à la réaliser. En l'occurrence, aujourd'hui, c'est via le système de crédit structuré autour des banques commerciales que cet accès privilégié est organisé. Il fournit aux entrepreneurs les moyens monétaires dont ceux-ci ont besoin contre la promesse de revenus futurs, promesse que justifie la propriété des moyens de production. En résumé, c'est parce qu'ils ont accès au monnayage que les entrepreneurs-capitalistes ont l'initiative de la dépense, ce qui n'est pas le cas des salariés :

« Pour entreprendre un projet marchand, la disposition d'argent au départ est nécessaire... Le prolétaire est quelqu'un qui n'a pas accès au monnayage. Il est donc dans l'incapacité de devenir un producteur indépendant et, *a fortiori* un capitaliste. La cession de la force de travail est la seule alternative qui lui est ouverte » (de Vroey, p. 130).

Alors que les banques commerciales avancent à court terme aux entrepreneurs des moyens de paiement, les salariés ne peuvent entrer sur le marché qu'une fois qu'ils ont perçu leur revenu, en l'occurrence les salaires. Il s'ensuit une asymétrie dans l'accès à la monnaie par laquelle la domination du capital se voit fortement étayée. On retrouve ici cette idée importante selon laquelle les règles monétaires, loin d'être arbitraires ou neutres, sont l'expression de hiérarchies sociales qu'elles s'efforcent de conforter. Leur enjeu central est l'accès au monnayage qui permet d'obtenir des moyens de paiement hors marché. L'ordre monétaire capitaliste nous en fournit une illustration exemplaire : le monnayage s'y fait contre la garantie du capital, ce qui en exclut les salariés. De manière générale, il n'y a d'ordre marchand stable que pour autant qu'une certaine cohérence ait été trouvée entre les hiérarchies propres aux rapports de production qui y sont dominants et les conditions du monnayage.

Cette analyse du monnayage ne constitue que l'un des éléments de l'étude des conditions d'intégration du rapport salarial à l'ordre marchand. D'autres points devraient également être pris en considération dans le cadre d'une réflexion qui se voudrait plus complète, en particulier tout ce qui tourne autour des capacités relatives des entrepreneurs et des salariés à peser sur le processus d'élection de la monnaie. Si l'on songe à diverses expériences historiques dans lesquelles les entrepreneurs « paient » leurs salariés en bons d'achats valides uniquement dans un circuit de consommation contrôlé par ces mêmes entrepreneurs, on peut se faire une idée de l'inégalité du rapport des forces entre ces deux groupes. Plus généralement, la question de l'indexation dans les

sociétés salariales du XX^e siècle est une manière d'aborder cette même question. Les luttes autour de l'indexation sont une illustration intéressante des luttes auxquelles la représentation monétaire de la valeur abstraite donne lieu. Elles montrent que l'intégration du salariat à l'ordre monétaire n'a rien d'une évidence. Les salariés peuvent protester, y compris politiquement, pour faire advenir une référence monétaire qui soit plus conforme à leurs intérêts. On retrouve ici notre modèle général de lutte pour la puissance.

CONCLUSION

Dans notre perspective, la monnaie est l'institution économique primordiale, condition d'existence et de développement des rapports marchands. C'est par elle que se définit l'espace économique. Ou dit encore autrement, c'est la vénération collective de la monnaie perçue comme la forme socialement reconnue et légitimée de la richesse qui est l'acte premier de la société marchande. Il s'agit, en conséquence, de penser le lien monétaire comme étant le lien essentiel, celui à partir duquel les échanges marchands peuvent se développer.

Pour autant, cette idée d'essentialité du fait monétaire ne doit pas prêter à malentendu. Il ne s'agit nullement de défendre la thèse selon laquelle les déterminations monétaires auraient une quelconque supériorité, par exemple, sur les déterminations politiques ou salariales. Pourtant Jacques Sapir (2000) va même jusqu'à nous prêter l'idée que la monnaie serait « le pivot unique des économies et des sociétés modernes » (p. 195). Nous espérons que l'analyse des relations entre monnaie et État comme celle des relations entre monnaie et salariat auront complètement dissipé cette incompréhension. En effet, tout au long de ces analyses, il est apparu avec force que chaque ordre de phénomènes, monétaire, politique ou capitaliste, était considéré comme possédant sa propre logique et devant composer avec les autres sans qu'*a priori* l'un soit supposé l'emporter sur les autres. C'est ainsi que nous avons insisté sur le fait que le capitalisme ne pouvait en rien être pensé comme une extension de l'ordre monétaire. L'idée de captation va même plus loin puisque, sur fond d'autonomie des logiques politique et monétaire, elle accorde au politique une certaine capacité à contrôler le monétaire. En résumé, notre conception de l'architecture institutionnelle du capitalisme ne s'écarte pas radicalement de celle proposée par la théorie de la régulation, à savoir l'articulation de cinq formes institutionnelles fondamentales. Pour bien comprendre l'idée d'essentialisme, il convient de la resituer dans son vrai contexte, à savoir l'analyse des économies marchandes et l'opposition aux théories de la valeur. Elle se résume alors à la thèse selon laquelle, dans l'ordre marchand, la monnaie est première.

Cette proposition peut sembler évidente, mais il faut rappeler à quel point elle ne l'est pas, à quel point elle s'oppose à tout ce qui est dit sur la monnaie par presque toutes les autres théories, depuis Marx lui-même jusqu'à l'économie

orthodoxe contemporaine. Tout notre effort théorique a précisément tenu en cela de construire une théorie de l'économie marchande qui place en son centre le rapport monétaire. *A contrario*, les autres économistes partent toujours du rapport aux marchandises pour ne penser la monnaie que dans un second temps, par exemple, comme une technique de transaction plus efficace que le troc. Pour désigner cette dernière perspective d'analyse, celle qui voit dans la monnaie un instrument permettant de faciliter les échanges, je parlerai d'une approche instrumentale de la monnaie. Dans cette perspective instrumentale, ultra-majoritaire en économie, la monnaie est seconde et inessentielle puisqu'elle n'est pas nécessaire à ce qu'existe une économie marchande qui peut parfaitement fonctionner grâce uniquement au troc, même si c'est de manière moins efficace. La monnaie permet simplement à l'économie marchande d'être plus efficace. Cette inessentialité de la monnaie ne trouve pas de meilleure illustration que l'idée même de neutralité monétaire qui signifie que les rapports d'échange dans une économie monétaire sont les mêmes que ceux qui prévaudraient dans une économie de troc. Patinkin écrit : « Au sens strict, la neutralité de la monnaie n'existe que si la transformation pure et simple d'une économie de troc en une économie monétaire n'affecte pas les prix relatifs et l'intérêt d'équilibre » (p. 96). On ne saurait mieux dire que la monnaie ne compte pas.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Aglietta Michel, *Régulation et crises du capitalisme*, Paris, Odile Jacob, coll. « Opus », 1997 [1^{ère} édition 1976].

Aglietta Michel et André Orléan, *La Violence de la monnaie*, Paris, PUF, coll. « Économie en liberté », 1982.

Aglietta Michel et André Orléan (éds.), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998.

Aglietta Michel et André Orléan, *La monnaie entre violence et confiance*, Paris, Odile Jacob, 2002.

Benetti Carlo et Jean Cartelier, *Marchands, salariat et capitalistes*, François Maspero, Paris, Collection « Intervention en économie politique », 1980.

Bettelheim Charles, *Calcul économique et formes de propriété*, Paris, François Maspero, coll. « Économie et socialisme », 1970.

Blancheton Bertrand, *Le Pape et l'Empereur. La Banque de France, la direction du Trésor et la politique monétaire de la France (1914-1928)*, Paris, Éditions Albin Michel, coll. « Histoire de la Mission historique de la Banque de France », 2001.

Boyer Robert, *Théorie de la régulation. 1/ Les fondamentaux*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », n°395, 2004.

Cartelier Jean, *L'économie de Keynes*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. « Ouvertures Économiques », 1995.

Cartelier Jean, « La conjecture de Keynes : une analyse minimaliste », *miméo*, 2005.

Castel Robert, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Gallimard, coll. « Folio/Essais », 1995.

Castoriadis Cornelius, *Les carrefours du labyrinthe*, Paris, Seuil, coll. "Esprit", 1978.

De Brunhoff Suzanne, *La monnaie chez Marx*, Paris, Éditions sociales, 1973.

De Vroey Michel, « Marchandise, société marchande, société capitaliste. Un réexamen de quelques définitions fondamentales », *Cahiers d'Économie Politique*, n°9, 1984, 109-135.

Durkheim Émile, *Sociologie et philosophie*, Paris, PUF, coll. « Sup », 1967 [1^{ère} édition 1924].

Durkheim Émile, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1978 [1^{ère} édition 1893].

Goodhart Charles E., « Two concepts of money: implications for the analysis of optimal currency areas », *European Journal of Political Economy*, vol. 14, n°3, 1998, 407-432.

Lordon Frédéric, « La légitimité au regard du fait monétaire », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 55^{ème} année, n°6, novembre-décembre 2000, 1349-1359.

Lordon Frédéric et André Orléan, « Genèse de l'État et genèse de la monnaie : le modèle de la *potentia multitudinis* », in Citton Yves et Frédéric Lordon (éds.), *Spinoza et les sciences sociales*, Éditions Amsterdam, 2007, à paraître.

Marquès Pereira Jaime et Bruno Théret, « Dualité monétaire et souveraineté à Cuba, 1989-2001 » in Théret (éd.), *La monnaie dévoilée par ses crises*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2007, à paraître.

Marx Karl, *Introduction à la critique de l'économie politique* (1857), in *Contribution à la critique de l'économie politique*, Paris, Éditions Sociales, 1972.

Marx Karl, *Le Capital*, Livre I, sections I à IV, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1985 [1^{ère} édition 1867].

Marx Karl, *Le Capital*, Livre I, sections V à VIII, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1985 [1^{ère} édition 1867].

Mauss Marcel, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1983.

Menger Karl, « On the origin of money », *Economic Journal*, vol. 2, 1892, p. 233-255.

Motamed-Nejad Ramine dans le présent ouvrage.

Ould-Ahmed Pépita, « Le troc en Russie dans les années 1990 : une crise des institutions monétaires sans perte de légitimité de la monnaie » in Bruno Théret, *La monnaie dévoilée par ses crises*, 2006, à paraître.

Orléan André, « L'économie des conventions : définitions et résultats », in Orléan André (éd.), *Analyse économique des conventions*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 2004, préface, 9-48.

Orléan André, « L'utopie individualiste d'une économie sans monnaie », *Communications*, n°78, 2005, 235-244.

Orléan André, « Crise de la souveraineté et crise de la monnaie : l'hyperinflation allemande des années 1920 » in Bruno Théret, *La monnaie dévoilée par ses crises*, 2006, à paraître.

Orléan André et Frédéric Lordon, « Genèse de l'État et genèse de la monnaie à la lumière du *Traité politique* », 2006, à paraître.

Ould-Ahmed Pépita dans le présent ouvrage.

Patinkin Don, *La monnaie, l'intérêt et les prix*, Paris, Presses Universitaires de France, 1972 [1^{ère} édition, 1954].

Sapir Jacques, *Les trous noirs de la science économique*, Paris, Albin Michel, 2000.

Schiavone Aldo, *L'histoire brisée. La Rome antique et l'Occident moderne*, Paris, Belin, coll. « L'antiquité au présent », 2003.

Schumpeter Joseph, *Histoire de l'analyse économique*, II. L'âge classique, Paris, Gallimard, 1983.

Smith Adam, *Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Pratiques Théoriques », 1995.

Théret Bruno, *Régimes économiques de l'ordre politique*, Paris, PUF, coll. « Économie en liberté », 1992.